



## Le Grand Narbonne investit 2,4 M€ pour l'aménagement de la nouvelle régie des eaux et la réhabilitation du centre technique à Coursan

Afin de garantir **un service public performant et adapté aux besoins des usagers**, le Grand Narbonne a engagé **un projet de modernisation et d'amélioration de son patrimoine**. Aujourd'hui, le service de collecte des déchets et la régie des eaux partagent les mêmes locaux, au centre technique de la zone d'activité de la Condamine à Coursan. **Des locaux devenus trop exigus en raison de l'intégration de plusieurs communes à la régie des eaux**. Ainsi, la communauté d'agglomération a lancé depuis **lundi 6 janvier 2025**, un chantier d'un montant total de **2 400 000 €**, co-financé par l'État via une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à hauteur de **67 428 €**. Il a débuté par **la création de nouveaux locaux pour la régie des eaux** et sera suivi par **la réhabilitation du centre technique actuel**, pour le service de collecte des déchets.

## Première étape : la délocalisation de la régie des eaux

Suite à l'acquisition de l'ancien hangar de Mamor, une friche industrielle de 2 452 m<sup>2</sup> au cœur de la zone d'activité coursannaise, le Grand Narbonne réalise **une première tranche de travaux d'une durée de dix mois** pour la **réhabilitation intégrale du site**. La première étape comprend **le curage de la structure du bâtiment, la démolition des agencements existants** ainsi que d'un appentis de 230 m<sup>2</sup>, avant de procéder à **la dépose des menuiseries et du bardage métallique extérieur**. L'aménagement intérieur pourra ensuite commencer, il permettra d'accueillir **douze bureaux, un espace destiné à l'accueil du public, deux salles de réunion et un atelier destiné aux véhicules de service**. Les travaux extérieurs permettront de **contrôler et de sécuriser l'accès au site**, de mettre **un parking de 30 places** à disposition des agents et d'installer **quatre bornes de recharge électrique** pour les besoins des véhicules de service. **La fin de cette première tranche de travaux et le déménagement de la régie des eaux dans ses nouveaux locaux sont prévus pour le mois de septembre 2025.**

## Deuxième étape : la réhabilitation du centre technique

**Dès le mois d'octobre, la réhabilitation du centre technique** existant débutera. L'agencement intérieur sera modifié pour accueillir **un réfectoire de 45 m<sup>2</sup>** et la partie atelier sera réorganisée pour **garantir de meilleures conditions de travail aux agents et préserver la qualité des services de collecte**. Sur la partie extérieure, des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) conséquents vont être entrepris pour **réaménager la zone de stationnement des véhicules de service et la voirie sur une surface totale de 2 000 m<sup>2</sup>**. La voie adjacente, aujourd'hui destinée à l'accès à la déchetterie, sera réaménagée pour permettre la **création de 39 places de parking**. **Cette deuxième tranche de travaux durera 6 mois et se terminera en mars 2026.**

### Le chantier en bref :

**Maître d'ouvrage :** Le Grand Narbonne

**Maître d'œuvre mandataire :** Tognella Architectes 2AI

**Bet fluides :** Strem Toulouse

**Entreprises :** SAS Peyre Philippe Construction, SET Société Étanchéité Technique, SAS Courcières, DPH 34, Menuiserie Laclau, Groupement Sanchez et fils / Antunes, SAS AGTherm Méditerranée, SARL Roques Électrique

**Coordinateur sécurité :** Cabinet Ferrando-Mateille

**Contrôleur technique :** SOCOTEC

**Montant de l'opération :** 2 400 000 € TTC (dont co-financement de l'État de 67 428 €)

**Durée des travaux :** 10 mois pour la régie des eaux, 6 mois pour le centre technique

### Contact presse

Service communication du Grand Narbonne

[presse@legrandnarbonne.com](mailto:presse@legrandnarbonne.com)

04 68 65 39 55